



Commune de Rully  
5 Place de la Mairie

71150 RULLY

## ARRÊTÉ DU MAIRE V74/2025

Portant sur mise en circulation alternée

**Vu le Code de la Sécurité Intérieure,**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**Vu la demande en date du 16/07/2025 de M. DUBOIS Hugo de l'entreprise GUINOT TP concernant des travaux de traversée de route, tranchée sur accotement, 61 rue de Geley – 71150 RULLY.**

**Considérant que les travaux empiètent sur le domaine public rue de Geley – 71150 RULLY**

### ARRÊTE

**Article 1 :** Les travaux auront lieu à partir du 18 août 2025 pour une durée de 15 jours.

**Article 2 :** La circulation sera alternée avec des feux tricolores rue de Geley – 71150 RULLY durant cette période.

**Article 3 :** Des panneaux indiquant ces réglementations seront mis en place par le pétitionnaire.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera affiché de manière visible au droit du chantier avant et pendant toute la durée de l'exécution du chantier.

**Article 5 :** Le pétitionnaire, la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter le présent arrêté.

Fait à RULLY  
Le 16 juillet 2025  
L'adjoint délégué  
Alain RICHARD



Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Dijon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.